



NDDL POURSUIVRE ENSEMBLE

La Basse Bretesche - 44130 NOTRE DAME DES LANDES

Contribution à l'enquête publique concernant le PLUI de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres

Le 23 mai 2019,

L'association *NDDL POURSUIVRE ENSEMBLE* s'inscrit dans la dynamique des organisations environnementales citoyennes. Nous, membres de l'association, restons vigilants et actifs pour faire entendre la voix de ceux qui pensent que l'urgence climatique c'est aujourd'hui et qu'à ce titre nous devons intervenir à tous les échelons des prises de décisions.

En ce qui concerne le PLUI de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres (CCEG), nous demandons à ce que l'ancienne zone aéroportuaire défendue par des années de lutte soit davantage prise en compte en termes d'habitat et d'activité agricole respectueux(es) des écosystèmes.

En effet, on ne peut occulter le fait que cette partie du bocage menacée de bétonnage pendant des décennies présente aujourd'hui une diversité exceptionnelle tant au niveau de la faune, de la flore, du réseau hydrographique qu'au niveau humain.

Il nous semble donc important que le PLUI tienne compte de cette situation particulière de la ZAD :

- En reconnaissant et expérimentant une forme originale et écologique d'habiter et de cultiver le territoire. Par exemple en favorisant l'organisation collective autour des bâtiments en « dur » mis en commun et l'articulation des habitats légers privatifs, réversibles, gravitant dans un périmètre proche. Nous demandons donc avec insistance que la notion d'habitat léger réversible soit étudiée et reconnue pour des habitants permanents dans la mesure où ils s'intègrent aux divers projets et respectent les règles inhérentes aux campings et/ou aux gens du voyage. Cf. loi ALUR : stecal oap.
- En reconnaissant les activités artisanales et culturelles inhérentes à toute communauté humaine qui doivent pouvoir s'inscrire dans ce schéma.
- En reconsidérant les zones humides répertoriées dans le document qui ne tiennent pas compte des habitats détruits ou dégradés qui s'y trouvaient et ce afin d'en permettre la reconstruction et par là même celle de la vie des hameaux. Nous pensons que favoriser une agriculture locale passe aussi par la relocalisation des habitats agricoles au sein des exploitations.

Nous sommes des usagers de la terre, ne lui demandons pas plus que ce qu'elle peut donner ! D'où l'importance de réaffirmer et de concrétiser par des actes la pérennité des haies, bois, mares qui couvrent la CCEG et notamment le bocage de la ZAD. D'où l'importance aussi de préserver à tout prix le système hydrographique en le protégeant de tous les intrants polluants dus à une agriculture soumise aux pesticides et engrais chimiques.

Enfin ce PLUI nous semble frileux quant à la protection des terres agricoles et des sites naturels face à la prolifération et l'extension des zones d'activités et du bétonnage.

Pour exemple, le projet de zone d'activité de la Jacopièrre fait l'objet de notre attention. Notre association reste très vigilante face à la question de son utilité et/ou de son ampleur et soutiendra les initiatives de bon sens.

Association NDDL Poursuivre Ensemble (près de 900 adhérent-e-s)

Association *NDDL Poursuivre Ensemble*

La Basse Bretesche - 44130 NOTRE DAME DES LANDES

Site web : www.nddl-poursuivre-ensemble.fr

e-mail : contact@nddl-poursuivre-ensemble.fr